

<https://cii.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article23>



Vivre une expérience professionnelle

- Partir à l'étranger, pour quoi faire ? -

Publication date: mardi 26 mai 2015

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

Vivre une expérience professionnelle à l'étranger, c'est possible :

Cela nécessite cependant une bonne préparation en particulier dans le contexte de la COVID-19.

Selon son profil et ses objectifs, différentes options peuvent être envisagées qui impliquent une **période de mobilité plus ou moins longue** et pour lesquelles les **prérequis** sont **variables** en particulier en termes de niveau de langue, ou d'expérience professionnelle.

Travail au pair

Le **séjour au pair**, offre l'opportunité aux jeunes de **18 à 30 ans** (limites d'âge variables selon les pays ; à partir de 17 ans pour le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg et la Norvège) d'être **nourri, logé et de percevoir une petite indemnité en échange d'une participation aux tâches ménagères et à la garde des enfants de la famille**.

Les conditions pour pouvoir travailler au pair varient d'un pays à l'autre pour ce qui est du **niveau de langue**, du **niveau d'études** et de l'**expérience auprès d'enfants**. Des restrictions supplémentaires peuvent exister telles que la possession du permis de conduire aux Etats-Unis par exemple.

En Europe, les règles relatives au travail au pair varient selon que le pays d'accueil est soumis ou non à l'**accord européen**. **Hors Europe**, le travail au pair nécessite d'avoir un **visa** (visa J1 pour les Etats-Unis).

Pour trouver un travail au pair, on peut choisir de répondre directement aux offres publiées sur internet, mais cette possibilité n'offre aucune garantie. Il est plus sûr de passer par un **organisme au pair labellisé** qui se chargera de la **présélection des familles** ainsi que des **formalités administratives**. Dans le cas des Etats-Unis, il est obligatoire de passer par un organisme agréé par le Département d'état américain pour obtenir le visa J1.

Le séjour au pair est une expérience particulièrement enrichissante à condition qu'une relation de qualité s'établisse entre le jeune au pair et la famille. C'est aussi un bon moyen d'améliorer son niveau de langue d'autant qu'il s'accompagne le plus souvent de **cours de langues**.

Job d'été

Les jobs d'été à l'étranger sont l'occasion d'avoir une **expérience de travail à l'international** et d'enrichir son CV. Accessibles **le plus souvent à partir de 18 ans** (parfois 16 dans certains pays d'Europe), ils **ne requièrent en général pas de hauts niveaux de qualification**.

Pour trouver un job d'été, il faut **commencer les démarches très tôt** (dès le mois de janvier) en particulier pour les pays **hors Europe** où les formalités administratives de demande de **visa** peuvent prendre du temps.

Les opportunités peuvent être nombreuses dans certains secteurs comme le **secteur agricole** (en particulier pour la cueillette de fruits et légumes), le **secteur de l'hôtellerie-restauration** et celui **du tourisme et de l'animation**.

La recherche d'un job d'été doit cependant tenir compte du **niveau de langue** : en particulier, un job en contact avec le public exige un meilleur niveau en langue qu'un job de ramasseur de fruits. Le choix du pays de destination doit également prendre en considération la **situation économique** du pays et le **coût de la vie sur place**, les jobs d'été étant **généralement peu rémunérés**.

Le site **Euroguidance-France** donne des pistes pour trouver un job en Europe et le **Club Teli** propose des offres.

Le CII-Euroguidance est partenaire du club Teli et vous pouvez y trouver chaque mois un extrait de leurs offres et y postuler gratuitement avec son code partenaire.

Le **CIDJ** a réalisé une **brochure** pour aider à trouver un stage à l'étranger.

Une fois le job trouvé, il convient de bien **s'assurer des termes du contrat** au moment de sa signature pour éviter les surprises.

Programme Vacances Travail

Accessible aux français âgés de **18 à 30 ans** (35 pour l'Argentine, l'Australie et le Canada ; 32 ans jusqu'au 15 mars 2024 pour la Corée du Sud), le Programme Vacances Travail est un **visa** de long séjour à entrées multiples qui offre la possibilité de **vivre 1 an** (voire 2 dans certains pays) dans un pays ayant conclu un accord avec la France **tout en ayant la possibilité d'y travailler** pour compléter ses ressources financières.

Les informations relatives aux procédures et au coût, qui varient selon les pays, sont disponibles sur le site des **ambassades**. Certains pays appliquent des **quotas**.

Les emplois occupés par les PVTistes sont variés mais généralement peu qualifiés.

Le site d'information et d'entraide **PVTistes.net** propose des tutoriels, les actualités par destination ainsi que de nombreux témoignages.

Stage

Qu'on soit **apprenti**, **lycéen en formation professionnelle** ou **étudiant**, le stage est aujourd'hui un incontournable quel que soit le cursus et le niveau de formation. L'envisager à l'étranger est évidemment un des moyens de mettre de l'international dans son parcours et de booster son CV.

Stage pour apprentis et lycéens en formation professionnelle

- **dans le cadre d'un programme**

Les possibilités de mobilité des apprentis et lycéens en formation professionnelle dépendent des **initiatives développées par leur établissement scolaire**. Les **premiers interlocuteurs en établissements scolaires** sont les **Enseignants Référents pour l'Action Européenne et Internationale**. Au niveau académique, la mobilité et les partenariats sont suivis par les Délégués Académiques aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (Dareic).

Le **programme Erasmus+** permet de passer de 2 semaines à 12 mois en formation professionnelle à l'étranger en bénéficiant d'une aide financière. D'autres aides financières, notamment régionales, peuvent parfois exister comme la bourse Région mobilité internationale Lycéens et Apprentis en région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **hors programme**

Il est également envisageable, pour les apprentis et lycéens en formation professionnelle, d'effectuer un stage à l'étranger en dehors de tout programme. Pour cela, il faut impérativement **obtenir l'accord de son chef d'établissement**. Cette mobilité hors programme **ne permet cependant pas de bénéficier d'aides financières**.

Stage pour étudiants inscrits en France

Public concerné	Étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français dès la 1ère année pour les formations courtes
A qui s'adresser	La recherche de stage s'apparente à une recherche d'emploi : s'appuyer sur le bureau des stages, les réseaux d'étudiants, les réseaux sociaux professionnels et s'informer sur les formats de CV et de lettre de motivation
Conditions	Convention tripartite obligatoire stagiaire/entreprise/établissement. Durée, indemnisation... variables selon les pays
Durée de la mobilité	Durée variable selon le cursus et le niveau de formation
Coût	Selon la destination et le type de stage, possibilité d'aides financières telles que bourse Erasmus, aide à la mobilité internationale, aides locales : s'adresser au Service des Relations Internationales de son établissement
Destinations	Pays de et hors Union Européenne
Sites ressources	Euroguidance EURES Eurodesk

Des démarches administratives (procédures de visa, permis d'études...) peuvent être nécessaires selon les destinations et le type de mobilité dans le respect de la réglementation du pays

Stage pour jeunes diplômés et demandeurs d'emploi

En Europe, il est possible d'effectuer un stage :

- par le biais d'un dispositif bénéficiant d'un financement :
 - stage dans le cadre du **Corps Européen de Solidarité** pour les **18-30 ans**, d'une durée de 2 à 12 mois ;
 - stage **Erasmus+ pour demandeurs d'emploi**, d'une durée de 3 à 6 mois ;
- en dehors de tout dispositif subventionné :
 - suite à l'obtention d'un diplôme, possibilité d'effectuer un stage dans un certain nombre de pays européens, bien se renseigner sur le statut légal du stage sur le site **Euroguidance**.

Hors Europe, certains pays comme les **États-Unis** ou le **Canada** peuvent, sous certaines conditions, octroyer des

visas permettant d'effectuer un stage en tant que **jeune diplômé**.

Assistant de français

Programme assistant de français à l'étranger France Education International

Le programme assistant de français France Education International, c'est la possibilité pour les étudiants de **20 à 35 ans** (variable selon les pays) de seconder pendant 4,5 à 12 mois un professeur de français dans un établissement scolaire ou universitaire à l'étranger et de valoriser ainsi leur parcours universitaire en acquérant un début de professionnalisation. Pour postuler, il faut avoir au minimum un **niveau B1** dans la langue du pays. On retrouve les critères d'éligibilité et les modalités de **candidature** par pays ainsi que de nombreux **témoignages** sur le site France Education International.

Programme Fulbright assistant de français

Le **programme Fulbright Assistant de français** offre l'opportunité aux étudiants français **titulaires d'une licence** (dans certaines disciplines) et justifiant d'un niveau minimum **B2/C1** en anglais d'effectuer un séjour d'une année académique aux États-Unis en qualité d'assistant de français dans un établissement d'enseignement supérieur. Le **programme de l'Amity Institute** permet quant à lui d'enseigner au niveau primaire ou secondaire.

Volontariat International en Entreprise/Administration

Le **Volontariat International en Entreprise (VIE)** et le **Volontariat International en Administration (VIA)** sont des volontariats subventionnés particuliers qui s'effectuent **dans une entreprise ou une administration française à l'étranger**. Le volontaire est placé sous l'autorité de l'Ambassade de France à l'étranger.

Ils offrent aux étudiants et jeunes diplômés, l'opportunité de vivre une **expérience professionnelle qui sera un véritable tremplin pour une carrière internationale**.

Expatriation et emploi

La recherche d'un emploi à l'étranger s'inscrit dans un **projet de vie global**. Parce qu'elle implique une période d'expatriation longue, elle requiert une préparation approfondie dont les étapes sont décrites dans le guide **Mon parcours info "Travailler à l'étranger"** élaboré par Pôle Emploi.

Il est important de se poser les **bonnes questions** avant de boucler ses valises et de bien évaluer ses **motivations** au départ et sa **capacité à s'adapter** à un autre environnement culturel et professionnel.

Préalablement à toute démarche de recherche d'emploi à l'étranger, il convient de se renseigner sur le **marché du travail**, sa **réglementation**, les **niveaux de salaires** et les **modalités pratiques d'entrée sur les territoires** en consultant notamment le portail **EURES** (pour l'Europe) et les **dossiers pays de l'expatriation** du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Il faut également s'assurer que ses **compétences, qualifications** et expériences vont être reconnues dans le pays visé. En effet, en règle générale les marchés du travail sont protégés, certaines professions peuvent ne pas être accessibles.

- S'il s'agit d'une **profession réglementée**, il faut vérifier - en Europe (**Commission Européenne**) comme hors Europe (**Enic-Naric**) - s'il existe des **accords** entre les pays pour l'exercice de la profession en question et s'il est nécessaire de passer par une **procédure particulière** pour être autorisé à exercer.
- S'il s'agit d'une **profession non réglementée**, faire procéder à une **évaluation comparative de ses études** via les services Enic-Naric peut **faciliter l'insertion professionnelle**.

On trouve de nombreuses **offres d'emploi** sur le site **EURES** et sur celui du **Pôle Emploi**. Dans certains pays, il existe aussi des services "emploi" dans les **chambres de commerce et d'industrie** ou les **consulats** qui peuvent aider les Français à trouver un emploi.

Bien sûr, postuler à l'étranger nécessite de rédiger **un CV et une lettre de motivation dans la langue du pays ou en anglais**. Le portefeuille **Europass** est un outil intéressant pour formaliser ses compétences et qualifications pour l'Europe.